

Les arts plastiques

*Programme d'études
1^{re} - 6^e année*

Septembre 2002



PROGRAMME D'ARTS PLASTIQUES AU PRIMAIRE

1^{re} à 6^e année

TABLE DES MATIÈRES

1. CADRE THÉORIQUE

1.1 Les orientations du système scolaire	2
1.1.1 La philosophie et les buts de l'éducation publique	2
1.1.2 Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires de l'élève du Canada atlantique.	4
1.1.3 L'énoncé de principe relatif à la qualité du français	8
1.1.4 L'énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications	9
1.2 L'orientation de l'enseignement des arts plastiques	10
1.2.1 La définition et le rôle de l'enseignement des arts plastiques	10
1.2.2 Le but et les objectifs de l'enseignement des arts plastiques	10
1.2.3 La progression de l'enseignement des arts plastiques	11
1.2.4 La relation des arts plastiques avec les autres disciplines	11
1.3 Les composantes pédagogiques du programme d'études	12
1.3.1 Les principes directeurs sous-jacents au programme d'études en arts plastiques	12
1.3.2 La clientèle scolaire	13
1.3.3 La démarche d'apprentissage et la démarche pédagogique	13
1.3.4 L'évaluation des apprentissages	14
1.3.5 Le temps d'enseignement	15

2. PLAN D'ÉTUDES

2.1 Les composantes du programme d'études en arts plastiques	17
2.2 Les résultats d'apprentissage du programme d'études en arts plastiques	19
2.3 Les stratégies d'évaluation	24
2.4 L'examen d'une oeuvre d'art	39

3. BIBLIOGRAPHIE ET OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

46

AVANT PROPOS

Le programme d'études en arts plastiques s'adresse aux enseignantes et enseignants des écoles francophones et d'immersion française. Il précise les résultats d'apprentissage à maîtriser à la fin du premier cycle et du deuxième cycle du primaire. Ceux-ci ont comme but ultime d'amener les élèves à développer le plaisir de créer ainsi qu'un sens de l'appréciation des arts plastiques.

Il a été réalisé grâce à la collaboration de professionnelles et de professionnels de l'enseignement et de Vicki Allen Cook et Réal Ouellet, responsables des dossiers en arts plastiques du ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage.

Certaines parties des documents du ministère de l'Éducation du Québec ont été utilisées pour l'élaboration de ce programme d'études et nous voulons en remercier les responsables concernés.

1. CADRE THÉORIQUE

1.1 Les orientations du système scolaire

1.1.1 La philosophie et les buts de l'éducation publique

La Philosophie de l'éducation (1989) du système scolaire public de **l'Île-du-Prince-Édouard** stipule que : « L'objectif du système d'éducation est de voir au développement des enfants afin que chacun d'entre eux puisse occuper une place de choix dans la société ». La philosophie énonce une série de buts qui visent à reconnaître le caractère unique de chaque enfant, la variété des styles d'apprentissage et le besoin de souplesse.

Voici ces différents buts :

- a) *de développer une soif pour l'apprentissage, une curiosité intellectuelle et une volonté d'apprendre tout au long de sa vie;*
- b) *de développer l'habileté à penser de façon critique, d'utiliser ses connaissances et de prendre des décisions informées;*
- c) *d'acquérir les connaissances et les habiletés de base nécessaires à la compréhension et à l'expression d'idées par l'entremise de mots, de nombres et d'autres symboles;*
- d) *de comprendre le monde naturel et l'application des sciences et de la technologie dans la société;*
- e) *d'acquérir des connaissances sur le passé et de savoir s'orienter vers l'avenir;*
- f) *d'apprendre à apprécier son patrimoine et à respecter la culture et les traditions;*
- g) *de cultiver un sens d'appréciation personnelle;*
- h) *d'apprendre à respecter les valeurs communautaires, de cultiver un sens des valeurs personnelles et d'être responsable de ses actions;*
- i) *de développer une fierté et un respect pour sa communauté, sa province et son pays;*
- j) *de cultiver un sens de responsabilité envers l'environnement;*

- k) de cultiver la créativité, y compris les habiletés et des attitudes se rapportant au lieu de travail;*
- l) de maintenir une bonne santé mentale et physique et d'apprendre à utiliser son temps libre de façon efficace;*
- m) de comprendre les questions d'égalité des sexes et la nécessité d'assurer des chances égales pour tous;*
- n) de comprendre les droits fondamentaux de la personne et d'apprécier le mérite des particuliers;*
- o) d'acquérir une connaissance de la deuxième langue officielle et une compréhension de l'aspect bilingue du pays.*

Il est important de se rappeler que la responsabilité de l'atteinte de ces buts est partagée. Le système d'éducation publique pourra, avec l'appui et la participation active de la famille et d'autres intervenants de la communauté, s'acquitter de ce mandat.

1.1.2 Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires de l'élève du Canada atlantique

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires assurent une vision homogène, ce qui s'avère nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Les éléments essentiels permettent de préciser les objectifs d'enseignement à atteindre et d'établir un fondement solide pour l'élaboration des programmes d'études. Ces résultats d'apprentissage permettront d'assurer que les missions des systèmes d'éducation provinciaux sont conformes aux visées et intentions premières, en plus de déterminer les divers résultats d'apprentissage.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les apprentissages auxquels on s'attend de la part de tous les élèves, à la fin de leurs études secondaires. Après avoir réalisé les objectifs des résultats d'apprentissage transdisciplinaires les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces résultats présumant que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières, s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences en constante évolution de la vie, du travail et des études.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires suivants forment le profil des finissants de langue française au Canada atlantique.

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Les finissantes et finissants seront capables, par exemple :

- * de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada dans un contexte mondial;
- * de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- * d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- * d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- * de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- * d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- * de comprendre la notion du développement durable et de ses répercussions sur l'environnement.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, connaissances, perceptions et sentiments;
- * de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- * d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- * de manifester leur connaissance de la deuxième langue officielle;
- * de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- * de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

Compétences technologiques

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- * de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- * de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- * de démontrer une compréhension des questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * de faire une transition au marché du travail et aux études supérieures;
- * de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- * de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- * de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- * de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- * de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- * de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- * de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la diversité culturelle;
- * de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- * d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtres, musées et galeries d'art, entre autres).

Langue et culture françaises¹

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, Acadiens et des francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- * d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;
- * de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- * de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissants seront capables, par exemple :

- * de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- * d'utiliser avec souplesse et créativité diverses stratégies et perspectives en vue de résoudre des problèmes;
- * de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- * de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- * de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- * de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

¹ Ce résultat s'applique aux élèves des écoles francophones.

1.1.3 L'énoncé de principe relatif à la qualité du français

L'enseignement en langue première

L'école française doit favoriser le perfectionnement et le rayonnement du français, langue et culture, dans l'ensemble de ses activités. La langue étant un instrument de pensée et de communication, l'école doit s'assurer de l'approfondissement et l'élargissement des connaissances fondamentales du français aussi bien que du perfectionnement de la communication parlée et écrite.

Le français, langue de communication dans nos écoles, est le véhicule principal d'acquisition et de transmission des connaissances, peu importe la discipline enseignée. C'est en français que l'élève doit prendre conscience de la réalité, analyser ses expériences personnelles et maîtriser le processus de la pensée logique avant de communiquer.

Le développement intellectuel de l'élève dépend essentiellement de sa maîtrise de la langue maternelle. À ce titre, la qualité du français utilisé et enseigné à l'école est la responsabilité de tous les enseignants.

C'est au cours des diverses activités scolaires et de l'enseignement de toutes les disciplines que l'élève enrichit sa langue et perfectionne ses moyens d'expression orale et écrite. Chaque discipline est un terrain fertile où la langue parlée et écrite doit cultiver l'habileté à écouter, à lire, à parler et à écrire. Le ministère de l'Éducation sollicite, par conséquent, la collaboration de tous les enseignants afin de promouvoir, à l'école, une tenue linguistique de haute qualité.

Les enseignants des divers cours du régime pédagogique ont donc la responsabilité de maintenir dans leur classe une ambiance favorable au développement et à l'enrichissement du français. Il importe de sensibiliser l'élève au souci de l'efficacité linguistique, tant sur le plan de la pensée que celui de la communication. Dans ce contexte, l'enseignant doit servir de modèle sur le plan de la communication parlée et écrite. Il doit également multiplier les occasions d'utiliser le français tout en veillant constamment à la qualité de celui-ci. Enfin, puisque la plupart des moyens d'évaluation tiennent compte du développement linguistique de l'élève, il faut porter particulièrement attention au vocabulaire technique de la discipline ainsi qu'à la clarté et à la précision du discours parlé et écrit.

L'enseignement en langue seconde

Au fur et à mesure que la pédagogie spécifique à l'immersion se raffine, les enseignants deviennent plus conscients des stratégies d'enseignement et des environnements pédagogiques qui facilitent l'apprentissage dans la situation unique que représente l'immersion en français dans un contexte anglophone. La langue et l'apprentissage sont liés inextricablement. « Le développement des habiletés langagières est indispensable au développement continu des connaissances dans chaque matière ». Lorsque la langue est une langue seconde et que le milieu français est créé artificiellement, il faut s'assurer que le développement des habiletés langagières ait bien lieu au rythme nécessaire pour soutenir un développement continu des connaissances dans chaque matière scolaire.

1.1.4 L'énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impératif. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société dynamique qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système d'éducation se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus informatisé.

En milieu scolaire, l'ordinateur doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les ordres d'enseignement. C'est un puissant outil qui donne rapidement accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne en diversifie sans cesse les usages et en facilite l'accessibilité comme moyen d'apprentissage. Aussi, l'ordinateur doit être présent dans tous les milieux d'apprentissage scolaire, au même titre que les livres et que le tableau et la craie.

L'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement doit d'une part assurer le développement de connaissances et d'habiletés techniques en matière d'informatique et, d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. Pour réaliser ce second objectif, l'élève doit être amené à utiliser fréquemment l'ordinateur comme outil de création, de production et de communication écrites et comme outil de recherche. L'élève, seul ou en équipe, saura utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage complémentaire en appliquant ses connaissances à la résolution de problèmes concrets, en réalisant divers types de projets de recherche et en effectuant des productions écrites dans un contexte d'information ou de création.

Les systèmes multimédia sont de toute évidence dans nos écoles. Les élèves peuvent profiter de vidéos, d'émissions de télévision, de reportages audio, etc. afin de se mettre à jour sur ce qui se passe non seulement dans leur communauté, mais partout ailleurs. Finalement, la technologie influence de plus en plus nos façons de vivre. La robotique et les lasers ne sont que deux exemples de technologies qui ont grandement changé les services offerts aux citoyens de la planète.

1.2 L'orientation de l'enseignement des arts plastiques

1.2.1 La définition et le rôle de l'enseignement des arts plastiques

Dans ce programme d'études, l'expression enseignement des arts plastiques désigne l'enseignement de la discipline de formation générale qui amène l'élève à se connaître lui-même et à entrer en contact avec l'environnement.

Les arts plastiques offrent une façon unique de se découvrir et de mieux connaître le monde dans lequel nous vivons. L'art est un moyen privilégié qui amène l'individu à s'exprimer, à communiquer aux autres ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il vit.

De plus, il est important que les élèves apprennent à reconnaître la présence d'artistes au sein de leur communauté insulaire. En étudiant leurs oeuvres, ils se rendront compte que les artistes traitent de sujets personnels, culturels, régionaux et nationaux et que la création est sujet d'identité, de fierté et de réjouissance.

L'enseignement des arts plastiques contribue de façon non équivoque à bâtir notre culture en créant de nouvelles valeurs : c'est en faisant ses images que l'individu construit ses valeurs. Par conséquent, l'élève arrivera à rayer les valeurs toutes faites (les clichés) que la société essaie de lui imposer, en créant sa propre image et en poursuivant ainsi sa démarche vers la connaissance de lui-même et de son environnement.

1.2.2 Le but et les objectifs de l'enseignement des arts plastiques

Le but de ce programme d'études est « d'amener l'élève à faire et à voir son image à chaque étape de son évolution graphique pour acquérir une connaissance de lui-même et de son environnement »². Pour atteindre ce but, l'élève doit être en mesure :

- d'acquérir un sens de plaisir et d'appréciation lorsqu'il aura à créer des oeuvres d'arts plastiques ou à examiner celles des autres;

² MEQ (1981) - Tiré du Programme d'études - Primaire - Art, Québec, p. 48

- d’acquérir une sensibilité pour les arts en tant qu’élément de son patrimoine culturel et du monde qui l’entoure;
- d’acquérir un vocabulaire et une conscience sensible au monde visuel qui permettait la communication des éléments et des principes de la création;
- d’acquérir une meilleure connaissance de soi, du monde et d’autrui;
- d’acquérir les habiletés motrices et cognitives nécessaires à l’expression de la pensée créative.

1.2.3 La progression de l’enseignement des arts plastiques

Ce programme d’études contient :

- les résultats d’apprentissage généraux de l’enseignement des arts plastiques;
- les résultats spécifiques à la fin du premier cycle et du deuxième cycle du primaire.

Les éléments du savoir sont hiérarchisés de telle manière qu’une progression et des liens puissent être perçus dans les résultats d’apprentissage d’un cycle à l’autre.

1.2.4 La relation des arts plastiques avec les autres disciplines

Les arts ont une longue histoire d’intégration à la société. Les arts ont la capacité de se faire une place au sein de toutes les disciplines et de pénétrer dans tous les aspects de la vie d’un enfant.

Dans les programmes d’études au primaire, le moyen auquel on a le plus souvent recours pour intégrer les arts est de faire des liens avec le contenu et les matières. Par exemple, quand les arts plastiques sont intégrés aux matières enseignées, l’enfant a la chance de réagir à une histoire en dessinant. En sciences sociales, les cartes permettent de représenter un pays par des moyens visuels. Le recours aux formes géométriques accentue le lien entre les mathématiques et l’art.

Un autre moyen d’intégration des arts plastiques est d’enseigner des techniques, des stratégies et des procédés dans tout le programme d’études. Les enseignants au primaire sont bien conscients du fait, par exemple, que les habiletés d’écriture sont utiles dans toutes les matières, et non seulement dans les programmes de langues. L’une des habiletés importantes que les arts plastiques permettent de perfectionner est celle de la résolution de problèmes. Dans la création artistique, les enfants apprennent à résoudre des problèmes, car ils prennent des décisions concernant les couleurs, les lignes, les contours, les formes, les textures et les techniques à utiliser.

Les enfants sont entourés par les arts plastiques, tant à l'école qu'à l'extérieur de celle-ci. Rien n'est plus facile que l'intégration de l'art aux contextes de la « vraie vie », car l'enfant apprend dès un jeune âge l'importance des symboles - p. ex. , les arches dorées chez McDonald, les enseignes rouges et octogonales des arrêts. Il est également entouré par l'art dans sa forme naturelle : p. ex. , les rangs d'un champ de pommes de terre, les lignes sinueuses laissées par les vagues sur la côte, les lignes dans une feuille ou les branches d'un arbre. L'enfant doit être conscient de l'importance de la place qu'occupe l'art dans sa vie, non seulement dans la nature, mais également dans les objets inventés par l'homme.

Afin d'enseigner les arts plastiques de façon intégrée, l'enseignant doit connaître les concepts clés d'un programme d'études en arts plastiques : la sensibilisation à l'esthétique, l'expression par l'art, l'acquisition de techniques et d'habiletés et la sensibilisation à la culture et à l'environnement.

Le rôle de l'enseignant est donc de créer un environnement dans lequel pourront se produire des expériences artistiques significatives. Par sa nature même, l'art peut accommoder l'individualité et la diversité de chaque enfant. L'enfant peut bien produire une oeuvre (une sculpture, un tableau, un collage) mais l'enseignant doit cependant se rappeler que le chemin que parcourt l'enfant pour se rendre à destination est tout aussi important que la destination. En se lançant dans le processus de création, l'enfant participe activement, prend des décisions et apprend à penser de façon critique. Le fait qu'une classe est une communauté dont les membres individuels sont tous différents les uns des autres est reflété par la variété des produits finals. L'atmosphère dans la classe doit être encourageante et positive; elle doit respecter l'apport de chaque enfant et inciter à l'exploration, à l'expérience personnelle significative et à la discussion. L'enfant apprendra ainsi à reconnaître, à valoriser et à respecter la variété dans les images, chez les personnes qui les créent et dans nos réactions à ces images, ainsi que le rôle de l'art dans sa vie.

1.3 Les composantes pédagogiques du programme d'études

1.3.1 Les principes directeurs sous-jacents au programme d'études en arts plastiques

- Les arts plastiques constituent une forme d'art par laquelle les élèves retirent une satisfaction.
- Les arts plastiques impliquent des habiletés en résolution de problèmes, la pensée critique et la créativité.
- Les arts plastiques constituent une forme de communication et de représentation des idées, des pensées et des émotions.
- Les arts plastiques constituent une discipline ayant des caractéristiques qui lui sont propres.
- Nous sommes entourés par les arts plastiques, tant naturels qu'artificiels. C'est en

- intégrant les arts plastiques dans l'univers de l'enfant qu'il apprend davantage au sujet des nombreuses manières de communiquer.
- Les arts plastiques comprennent la sensibilisation à l'esthétique, l'expression par l'art, la maîtrise de techniques et d'habiletés, et la sensibilisation à la culture et à l'environnement.

1.3.2 La clientèle scolaire

Ce programme d'études s'adresse aux élèves francophones et à ceux des classes d'immersion française de la 1^{re} à la 6^e année de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les résultats d'apprentissage devront être atteints par tous les élèves, mais leur degré d'atteinte variera selon les capacités d'apprentissage de chacun.

1.3.3 La démarche d'apprentissage et la démarche pédagogique³

La démarche d'apprentissage

- La démarche d'apprentissage est le cheminement de l'élève qui s'engage dans la discipline des arts plastiques pour réaliser son image. Elle comprend trois étapes: le **percevoir**, le **faire** et le **voir**.

PERCEVOIR

L'enfant, dès sa naissance, entre en contact avec son environnement et ce premier contact se fait par ses sens. Les sensations ainsi perçues suscitent en lui des émotions, des sentiments, des intuitions qui l'informent sur la nature des êtres et des choses qui évoluent dans son environnement : **c'est l'étape du percevoir**.

FAIRE

L'enfant représente ses perceptions au moyen du langage plastique : les thèmes, les principes d'organisation de l'espace, le vocabulaire plastique et les lois de la composition. Il pose des actions précises qui transforment la matière selon des formes qui représentent ce qu'il perçoit de la réalité. Par ceci, il rend visible à lui-même et aux autres ce qui était à l'intérieur de lui : **c'est l'étape du faire**.

³ MEQ (1981) - Tiré du Programme d'études - Primaire - Art, Québec, p. 48 - 52

VOIR

L'enfant reconnaît dans l'image représentée ce qu'il a perçu au contact de son environnement. Par un aller-retour entre les formes perçues dans l'environnement et leur représentation, il prend conscience de l'idée qui habite son image. Il élargit ainsi sa conscience de la perception de l'être et de l'environnement : **c'est l'étape du voir.**

La démarche pédagogique

- La démarche pédagogique de l'enseignant en arts plastiques est la voie dans laquelle il s'engage pour amener l'élève vers la réalisation d'une image visuelle authentique qui ouvre sur la connaissance de soi et du monde.

Cette démarche a comme modèle la démarche disciplinaire et elle comporte comme cette dernière trois étapes: le **percevoir**, le **faire** et le **voir**.

PERCEVOIR

L'enseignant doit créer des mises en situation pour que l'élève puisse vivre des expériences sensorielles et kinesthésiques stimulant son imagination créatrice, sa mémoire, son sens de l'observation et de l'invention.

FAIRE

L'enseignant doit initier l'élève aux gestes, aux procédés, aux matériaux et aux outils. Il doit également amener l'élève à concrétiser une image personnelle et authentique.

VOIR

L'enseignant doit amener l'élève à reconnaître l'idée dans l'image visuelle : la sienne, celle de ses pairs et des artistes pour se rendre compte de ce qu'il connaît.

1.3.4 L'évaluation des apprentissages⁴

L'évaluation préconisée en arts plastiques se présente sous une triple forme :

- Évaluation de placement :
Elle consiste à situer l'enfant dans son cheminement. Elle permettra alors à l'enseignant de connaître le chemin parcouru par l'enfant et celui qu'il lui reste à parcourir. Ainsi, l'enseignant pourra adapter son enseignement en proposant des situations d'apprentissage adaptées aux capacités physiques, mentales et graphiques de ses élèves.

⁴ MEQ (1981) - Tiré du Programme d'études - Primaire - Art, Québec, p. 68 - 69

- Évaluation formative :
Elle consiste à suivre et à favoriser la démarche de l'enfant. L'enseignant se met en situation de suivre, étape par étape, la démarche de l'enfant vers la réalisation de son image. C'est alors qu'il pourra dépister des difficultés d'apprentissage et intervenir au bon moment.
- Évaluation sommative :
Elle consiste à vérifier, à la fin d'une période donnée, la situation de l'enfant dans sa démarche. L'enseignant rassemblera les travaux plastiques réalisés par l'enfant durant une période donnée, pour voir les étapes franchies depuis le début de cette période.

Chaque individu progresse à son rythme : l'enseignant ne doit pas chercher à fixer des limites communes pour tous les enfants. Un enfant peut progresser à l'intérieur d'un stade tout en affichant un retard par rapport au stade graphique auquel la moyenne des enfants de son âge parviennent. Il demeure que cet enfant a progressé, qu'il a franchi des étapes et qu'il continue de progresser vers la réalisation de son image.

1.3.5 Le temps d'enseignement

Le Rapport de l'enseignement au primaire faisait des recommandations quant à la durée du temps à consacrer aux différentes matières pour les différents niveaux. Ces recommandations supposent que le temps consacré à l'école est de 1 500 minutes par semaine.

Français, langue maternelle - de la 1^{re} à la 6^e année

Les arts plastiques - 5 % = 1 h 15

L'immersion française - de la 1^{re} à la 6^e année

Les arts plastiques - 4 % = 1 h

Il va sans dire que la période d'arts plastiques peut être intégrée à d'autres matières à l'étude pourvu que les enseignants s'assurent que les résultats d'apprentissage propre à la discipline des arts plastiques soient atteints par les élèves.

2. PLAN D'ÉTUDES

2.1 Les composantes du programme d'études en arts plastiques

Les quatre composantes du programme d'études en arts plastiques sont : **la sensibilisation à l'esthétique, l'expression par l'art, l'acquisition de techniques et d'habiletés, et la sensibilisation à la culture et à l'environnement.** Elles doivent être présentes à parts égales. Les composantes interagissent et chacune des quatre appuie et rehausse les trois autres.

1. La sensibilisation à l'esthétique

La sensibilisation à l'esthétique implique pour l'élève de pouvoir percevoir, à l'aide de ses sens, les qualités des lignes, des contours, des formes, des couleurs, des textures, de l'espace et des motifs que l'on trouve dans les formes naturelles et artificielles et de pouvoir y réagir. L'un des objectifs de l'enseignement des arts doit être de permettre à l'enfant d'acquérir une conscience du visuel en l'incitant à se servir de ses sens pour apprécier les formes naturelles et artificielles de son environnement visuel. Ce n'est pas par la simple initiation à une variété d'expériences que l'on s'assurera que l'enfant devienne conscient des éléments visuels de l'art. On doit l'inciter à découvrir les liens entre les éléments de l'art, les matériaux, les techniques et les images. Il doit comprendre que les images visuelles ne provoquent pas les mêmes réponses chez toutes les personnes. Quiconque a une conscience de l'esthétique accepte qu'il y a différentes manières de communiquer un message et que chaque oeuvre artistique a sa valeur et ce, pour différentes raisons.

2. L'expression par l'art

L'expression artistique créative et réfléchie est une composante essentielle du programme d'études en arts plastiques. Les élèves doivent avoir l'occasion de concevoir des idées, de prendre des décisions quant aux méthodes à exploiter et aux matériaux à utiliser, de comprendre que les oeuvres d'art sont créées pour une variété de raisons et qu'il existe de nombreuses formes d'art. Aussi, ils doivent articuler leurs propres motivations pour la création d'une oeuvre d'art particulière. C'est en représentant sa perception de la réalité que l'élève rend visible à lui-même et aux autres ce qui était caché à l'intérieur de lui.

3. L'acquisition de techniques et d'habiletés en art

Les expériences en arts plastiques qui permettent aux enfants de se servir d'une variété d'outils, de matériaux, de techniques et de styles pour créer leurs propres oeuvres d'art leur permettent d'acquérir des habiletés motrices et de développer leurs facultés cognitives. Les enfants apprennent les techniques et les habiletés associées aux domaines de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la gravure, etc. en surveillant des démonstrations, en faisant des expériences et en partageant leurs propres créations avec les autres. La terminologie associée aux arts plastiques doit être comprise afin de pouvoir commenter verbalement, analyser et critiquer les oeuvres d'art. Au fur et à mesure que l'enfant acquiert la connaissance des techniques et des habiletés en art, il sera en mesure de créer des oeuvres d'art, de réagir de façon personnelle à l'art et commencera à exprimer des critiques par rapport à des oeuvres d'art.

4. La sensibilisation à la culture et à l'environnement

L'art a toujours été une activité humaine extrêmement importante et l'est toujours. Nous devons montrer aux enfants le lien entre l'art dans le passé et la vie et la culture des gens de l'époque. Les enfants seront alors en mesure de reconnaître l'importance de l'art en tant qu'élément de notre culture, de notre patrimoine et de notre environnement. L'Île-du-Prince-Édouard compte de nombreux artistes ayant contribué à la communauté. De ceux-ci, plusieurs artistes acadiens et francophones créent des images diverses, nous racontant leur histoire, leur quotidien, leurs aspirations et leurs rêves. Ils produisent des oeuvres aux styles et aux fonctions diverses (par exemple des oeuvres qui expriment, qui revendiquent, qui représentent, qui communiquent). Nous nous devons de reconnaître et de valoriser leurs contributions.

2.2 Les résultats d'apprentissage du programme d'études en arts plastiques au primaire.

I. La sensibilisation à l'esthétique

- L'élève sera en mesure de se servir de ses sens pour percevoir et reconnaître la valeur de son environnement visuel.

À la fin de la 3^e année, l'élève sera en mesure de :

- identifier plusieurs objets, lignes, contours, couleurs, textures, formes et motifs dans l'environnement;
- identifier des motifs dans l'environnement naturel et artificiel et dans les oeuvres d'art;
- identifier des exemples d'éléments qui s'opposent dans l'environnement naturel ou artificiel, ainsi que dans les oeuvres d'art;
- observer comment le recours aux motifs et à l'opposition peut s'appliquer à leurs propres oeuvres d'art;
- démontrer que les dimensions, les symboles, les signes et les messages visuels sont porteurs de sens;
- s'initier à l'étude des liens entre les éléments de l'art, les matériaux et les images;
- s'initier à l'idée que les oeuvres d'art provoquent différentes réponses sensorielles, selon l'individu;
- déduire qu'il existe de nombreux moyens de transmettre un message.

À la fin de la 6^e année, l'élève sera en mesure de :

- être de plus en plus sensible au grand nombre de détails qui l'entourent dans la nature et dans l'environnement;
- observer les effets du recours aux motifs dans la décoration et dans les oeuvres d'art;
- observer les effets de l'emploi de plus ou de moins d'opposition;
- utiliser avec intention des motifs et de l'opposition dans ses propres oeuvres d'art;
- s'initier à l'étude du concept de l'équilibre visuel;
- démontrer que les images visuelles jouent de nombreux rôles dans les arts plastiques;
- poursuivre son étude des liens entre les éléments de l'art, les matériaux, les images et les techniques;
- poursuivre son étude de l'idée que les oeuvres d'art provoquent différentes réponses sensorielles, selon l'individu ;
- poursuivre son étude des nombreux moyens de transmettre des messages.

II. L'expression par l'art

- L'élève sera en mesure de se servir des matériaux nécessaires à la création artistique comme moyen de communiquer des idées ou des sentiments de façon significative.

À la fin de la 3^e année, l'élève sera en mesure de :

- observer que les éléments tels que les lignes, les couleurs, les symboles, les textures et les formes constituent le fond du langage plastique;
- étudier les éléments de base des arts plastiques par la création d'oeuvres d'art;
- observer que l'on crée des oeuvres d'art pour une variété de raisons et qu'il existe de nombreux genres d'art;
- communiquer ses motivations pour la création d'oeuvres d'art originales;
- prendre des décisions concernant son choix de méthodes et de matériaux;
- observer que les images et les éléments de l'art font partie de la création;
- repérer les idées originales que les oeuvres d'art expriment;
- déduire que les idées qui inspirent l'expression visuelle proviennent de diverses sources;
- concevoir, à partir de sources variées, des idées pour ses oeuvres d'art;
- faire des expériences de création d'oeuvres d'art à partir d'idées qui lui viennent de sa

mémoire, de l'observation, de l'information, de son imaginaire ou de ses sentiments.

À la fin de la 6^e année, l'élève sera en mesure de :

- observer que les éléments tels les lignes, les couleurs, les symboles, les textures, les contours et les formes constituent le fond du langage plastique;
- appliquer à ses propres oeuvres d'art, dans une plus grande variété de manières, les éléments de l'art;
- reconnaître davantage la grande variété de motivations pour la création d'oeuvres d'art;
- communiquer ses motivations qui inspirent la création d'oeuvres d'art originales;
- prendre des décisions concernant son choix de méthodes et de matériaux;
- observer que les images et les éléments de l'art font partie de la création;
- analyser la valeur de certains « accidents » dans ses oeuvres d'art et les mettre à profit quand cela convient;
- repérer les idées originales que les oeuvres d'art expriment;
- déduire que les idées qui inspirent les oeuvres d'art peuvent provenir de la mémoire, de l'observation, de l'information, de l'imaginaire et des sentiments.

III. L'acquisition de techniques et d'habiletés

- L'élève sera en mesure de se servir d'une variété d'outils, de matériaux, de styles et de techniques pour créer ses propres oeuvres d'art.

- L'élève apprendra des techniques et acquerra des habiletés dans les domaines de la peinture, du dessin, etc.
- L'élève acquerra la terminologie nécessaire à la description des oeuvres d'art.
- L'élève acquerra des techniques et des habiletés par l'observation, la pratique, le partage et l'évaluation d'oeuvres d'art.

À la fin de la 3^e année, l'élève sera en mesure de :

- explorer les principaux éléments des oeuvres d'art (lignes, couleurs, contours, formes, textures);
- faire des expériences avec différents types de lignes dans ses propres oeuvres; (ligne simple/multiple);
- démontrer les lignes cachées qui se créent par la répétition;
- identifier et explorer les couleurs primaires, secondaires, pures, composées et complémentaires;
- explorer comment l'ajout de blanc ou de noir change la valeur d'une couleur;
- observer que chaque surface a une texture qui lui est propre;
- créer de nombreuses « vraies » textures différentes;
- identifier comme formes géométriques les cercles, les carrés, les rectangles, et les triangles;

À la fin de la 6^e année, l'élève sera en mesure de :

- poursuivre son exploration des principaux éléments des oeuvres d'art (lignes, couleurs, contours, formes, textures);
- comprendre les subtilités de la classification des types de lignes;
- démontrer que les « trajectoires » du mouvement sont créées par des lignes cachées;
- explorer les couleurs primaires, secondaires, pures, composées et complémentaires et découvrir différentes combinaisons de couleurs;
- observer que chaque surface a une texture qui lui est propre;
- créer « l'illusion » d'une texture;
- démontrer que les formes peuvent être symétriques, asymétriques; positives ou négatives;
- démontrer que les traits de chaque personne lui sont propres;

- identifier les formes géométriques les cubes, les cylindres, et les sphères;
 - démontrer que les traits de chaque personne lui sont propres;
 - démontrer que l'ajout de détails améliore la représentation;
 - démontrer qu'on peut dessiner des personnes ou des objets en se servant de lignes de contour ou de silhouettes;
 - démontrer qu'une personne ou un objet semble différent, selon notre point de vue;
 - démontrer qu'on peut représenter une série d'événements par des images visuelles;
 - démontrer comment le chevauchement d'objets est une façon de représenter leur place dans l'espace;
 - démontrer que les objets rapprochés ont l'air plus gros que les objets éloignés;
 - démontrer comment les objets rapprochés sont plus détaillés et de couleur moins foncée que les objets éloignés;
 - commencer à se servir du vocabulaire des arts plastiques.
- démontrer que l'ajout de détails améliore la représentation;
 - démontrer qu'on peut dessiner des personnes ou des objets en se servant de lignes de contour ou de silhouettes;
 - démontrer qu'une personne ou un objet semble différent, selon notre point de vue;
 - démontrer qu'on peut représenter une série d'événements par des images visuelles;
 - démontrer que les chevauchement d'objets est une façon de représenter leur place dans l'espace;
 - démontrer que les objets rapprochés ont l'air plus gros que les objets éloignés;
 - démontrer que les objets rapprochés sont plus détaillés et de couleur moins foncée que les objets éloignés;
 - se servir du vocabulaire des arts plastiques.

IV. La sensibilisation à la culture et à l'environnement

- L'élève sera en mesure de reconnaître la valeur de l'art en tant qu'élément de notre culture, de notre patrimoine et de notre environnement.
- L'élève sera en mesure de reconnaître l'apport des artistes de la communauté.

À la fin de la 3^e année, l'élève sera en mesure de :

- démontrer comment l'art joue un rôle important dans sa vie quotidienne à l'intérieur de la collectivité;
- commencer à comprendre comment plusieurs groupes culturels différents forment une communauté artistique;
- analyser l'apport des artistes visuels du passé et du présent;
- exprimer une sensibilité aux arts visuels des peuples autochtones du Canada;
- exprimer une sensibilité aux arts visuels du peuple acadien et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard;
- explorer comment les oeuvres d'art peuvent renseigner sur la société ou la communauté dans laquelle elles ont été créées;
- analyser les liens entre les objets, leur utilité, et leur environnement (p. ex. , les produits de l'artisanat).

À la fin de la 6^e année, l'élève sera en mesure de :

- analyser le rôle de l'artiste dans la collectivité;
- commencer à comprendre comment plusieurs groupes culturels différents forment une communauté artistique;
- analyser l'apport des artistes visuels du passé et du présent;
- exprimer une sensibilité aux arts visuels des peuples autochtones du Canada;
- exprimer une sensibilité aux arts visuels du peuple acadien et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard;
- explorer comment les oeuvres d'art peuvent nous renseigner sur la société ou la communauté dans laquelle elles ont été créées;
- analyser les liens entre l'apparence physique d'un objet, son environnement et son utilité (p. ex. , les produits de l'artisanat).

2.3 Les stratégies d'évaluation ⁵

« Le critère d'évaluation privilégié en arts plastiques et qui englobe tous les autres, c'est l'authenticité. Seule l'authenticité peut garantir qu'un individu est réellement engagé dans une démarche artistique vers la CONNAISSANCE. Pour être authentique, l'image de l'enfant doit venir de lui-même. C'est à la lecture de l'image visuelle que l'on peut juger de l'authenticité d'une image. »

L'évaluation de l'élève se fera à travers la lecture de son image visuelle. L'image de l'élève sera valable seulement si elle est le produit d'une démarche authentique de sa part. Par conséquent, c'est sur la démarche d'apprentissage de l'apprenant vers la CONNAISSANCE (de lui-même et de l'environnement) que l'enseignant doit porter un jugement. Il est à noter que l'évaluation s'insérera obligatoirement dans le processus d'apprentissage de l'élève.

Lorsque l'élève produit une réalisation (son image), il rend **ses sensations** visibles. Il peut alors les voir et se rendre compte de ce qu'il connaît. S'il ne reproduit que des clichés, l'élève est maintenu dans l'ignorance de ce qu'il connaît (perçoit, ressent) des êtres et des objets qui l'entourent. C'est donc, en faisant la lecture de l'image visuelle de l'élève que l'enseignant sera à même de juger de l'authenticité de l'image.

L'évaluation se présente sous trois formes :

- l'évaluation de placement;
- l'évaluation formative;
- l'évaluation sommative.

- 1- **L'évaluation de placement** permettra à l'enseignant de situer l'élève dans son stade d'évolution graphique, c'est-à-dire le situer par rapport à ses capacités graphiques. Le moyen d'y arriver est de faire réaliser quelques productions à partir d'un thème adapté à l'âge de l'enfant. Il est souhaitable d'utiliser une technique ou un procédé connu des enfants.

Par la suite, l'enseignant fera une lecture des réalisations des enfants en tenant compte des caractéristiques propres à chacun des stades graphiques.

⁵ MEQ (1983) - Tiré du Guide pédagogique - Primaire - Art, Québec, p. 120 - 138

* **L'organisation des éléments des schémas, des formes :**

Les schémas, les formes se rapportent généralement à cinq sortes d'éléments figuratifs : le personnage, l'animal, la végétation, la maison et le véhicule. Le personnage sera cependant considéré comme « élément clef » afin de situer l'élève dans son stade graphique.

* **L'organisation de l'espace :**

Après avoir vérifié l'organisation des éléments des schémas, des formes, il convient de voir la correspondance entre les éléments tels que les personnages, les animaux, la végétation selon, par exemple, qu'ils sont énumérés, qu'ils se touchent ou se chevauchent, ou selon qu'ils sont en relation avec l'espace. Cette correspondance entre les éléments renvoie naturellement à cet aspect de l'organisation de l'espace.

* **Le traitement de la couleur :**

Après avoir fait l'observation de deux autres aspects, l'enseignant devra se pencher sur le traitement de la couleur. Que le choix des couleurs soit émotif ou réaliste, l'enseignant, à l'aide de la grille des caractéristiques des stades graphiques, peut situer l'enfant où il en est rendu.

Lors de l'évaluation de placement, l'enseignant se souviendra qu'un stade graphique constitue une normalisation : un dessin d'enfant correspond rarement de façon parfaite à un stade graphique donné.

2- **L'évaluation formative** permettra d'assister l'élève dans sa démarche d'apprentissage.

L'évaluation formative sera visée surtout dans l'étape du FAIRE.

Sur le plan du PERCEVOIR, l'enseignant doit s'interroger à savoir si l'élève a répondu au thème et de quelle façon il l'a fait. Il doit être capable de déceler les choix déclenchés par le thème chez l'élève et les éléments que l'élève a choisi de représenter pour répondre au thème.

Sur le plan du FAIRE, l'enseignant doit se souvenir que, par les exercices de base, l'élève apprend à chercher, à découvrir et à préciser son langage plastique. L'enseignant doit être sensible à la réponse de l'élève ainsi qu'à son rythme de travail.

À cette étape, l'élève acquiert les moyens de réaliser son image par les techniques et les procédés. Le rôle de l'enseignant consiste à lui transmettre les actions dans des techniques et des procédés. Il doit s'assurer que l'élève peut transposer dans ses réalisations les actions apprises durant l'exercice de base et qu'il acquiert des notions de langage plastique. Si tel n'est pas le cas, l'enseignant doit réajuster sa démarche pédagogique : raccourcir ou rallonger la période de l'exercice de base, modifier le thème, resserrer le lien entre l'exercice de base et le thème, etc.

Sur le plan du VOIR, l'enseignant constate les réalisations, s'assure que l'élève reconnaît son image. Il s'assure également que l'élève est conscient de l'image de ses pairs et qu'il peut faire un lien avec les images des artistes. À ce stade, l'enseignant fait un lien entre l'image de l'élève et les modes semblables de représentation picturale mis en valeur dans l'histoire de l'art.

- 3- **L'évaluation sommative** permettra de vérifier la situation d'un élève dans sa démarche vers la connaissance et ce, à la fin d'une période donnée. L'évaluation sommative suppose que l'enseignant collectionne les réalisations des élèves dans des cartables appropriés. L'évaluation de placement fournit des points de repère pour l'évaluation sommative afin de voir l'évolution de l'élève dans sa démarche.

En conclusion, par l'évaluation de placement, l'enseignant situe l'élève, dans sa démarche en arts plastiques selon les stades d'évolution graphiques. Par l'évaluation formative, il vérifie les moyens qu'il a acquis. Par l'évaluation sommative, il fait le bilan, pour une période donnée, de la démarche d'apprentissage de l'élève.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT EN ÉVALUATION

Le rôle de l'enseignant consiste à évaluer la démarche de l'élève vers la connaissance, à partir des images visuelles qu'il réalise. Afin d'y parvenir, il devra :

- * déterminer à quel stade graphique l'élève est arrivé;
- * vérifier si l'élève fait l'apprentissage des techniques (actions, outils, matériaux, procédés) et acquiert ainsi des notions de langage plastique;
- * vérifier si l'élève utilise ses connaissances (sensations perçues au contact de son environnement) pour réaliser son image au moyen des techniques et du langage plastique;
- * vérifier si l'élève est capable de dégager l'idée de son image, de celle de ses pairs et des artistes d'hier et d'aujourd'hui;
- * déterminer si l'élève a évolué graphiquement à l'intérieur d'un stade ou dans le passage d'un stade graphique à un autre.

Voici quelques outils suggérés pour l'évaluation de l'élève en arts plastiques :

1- **Observation :**

L'enseignant note, à partir des comportements et des images visuelles de l'enfant, des observations qui l'aideront à évaluer la démarche d'apprentissage de l'élève.

2- **Pochettes pour recueillir les productions :**

Avec cet outil, la tâche de l'enseignant sera facilitée quand viendra le temps de vérifier la progression de l'élève dans son cheminement vers la connaissance et avoir ainsi une meilleure perception de la réalité.

3- **Grilles d'observation :**

Un autre moyen de réunir de l'information sur le progrès de l'enfant c'est de le faire au moyen de grilles d'observation.

GRILLE D'OBSERVATION

(évaluation de placement)

Ces grilles ont été préparées dans le but d'aider les enseignants à situer le stade graphique auquel se situe l'élève. Elles précisent les principales caractéristiques de dessins d'enfant en rapport aux différents stades graphiques (gribouillis, pré-schématisme, schématisme, post-schématisme et pseudo-réalisme). Ces caractéristiques seront utiles aux enseignants pour qu'ils puissent lire les images des élèves et ainsi déterminer à quel stade graphique ils se trouvent.

Remarques :

- * Le schéma, la forme, l'espace et la couleur n'évoluent pas nécessairement au même rythme. C'est pourquoi un élève pourrait se situer au stade du schématisme par rapport au schéma et à la forme et à celui du post-schématisme par ce qui est de l'utilisation de la couleur.
- * Le passage d'un stade à un autre ne se fait pas instantanément. C'est pourquoi les caractéristiques du stade précédent peuvent apparaître de temps en temps dans les dessins des enfants.
- * Un retard sur le plan du stade graphique ne révèle pas nécessairement un retard dans le développement général de l'enfant.
- * Cette évaluation de placement doit être utilisée dans le but de faire cheminer les élèves à l'intérieur d'un même stade ou d'un stade à l'autre.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DESSINS

STADE	SCHEMA	ESPACE	COULEUR
<p>GRIBOUILLAGE (2 à 4 ans)</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Marques, lignes brèves, simples et sinueuses, incontrôlées * Lignes contrôlées plus continues * Lignes multiples empruntant différentes directions et disposées en fonction de la surface de sa feuille (centre, coins, haut, bas) * Délimitation de ses gribouillis par une ligne de contour * Apparition des formes (cercle, carré, triangle, rectangle, croix diagonale) * Associations de formes par : deux trois et plus 	<ul style="list-style-type: none"> * Aucune représentation 	<ul style="list-style-type: none"> * Choix émotif
<p>PRÉ-SCHÉMATISME (4 à 6 ans)</p>	<p>Le personnage, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Corps pouvant être représenté par un cercle, un carré, un triangle, un rectangle * Membres représentés par des lignes longitudinales simples ou doubles * Êtres et objets pas toujours représentés de la même façon 	<ul style="list-style-type: none"> * Énumération de formes dans un espace. Ex. : les êtres et les objets semblent flotter dans l'espace. * Pas de relation entre les êtres et les objets dans l'espace. Ex. : là, il y a un camion; ici, une maison, etc. * Premières relations émotionnellement établies avec son environnement. Ex. : moi et mon chat - moi et ma maman 	

* Choix émotif
Ex. : parce que c'est la couleur qui est la plus près de lui ou parce qu'il aime le rouge

* Aucune relation avec la couleur réelle des êtres et des objets.
Ex. : un personnage peut être bleu, jaune ou rouge

* Utilisation de couleurs différentes pour le même objet.

STADE	SCHÉMA	ESPACE	COULEUR
SCHÉMATISME (7 à 9 ans)	<p>Le personnage, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Répétition des mêmes associations de formes géométriques. Ex. : le personnage sera fait de cercles, de carrés, de triangles, selon les élèves * Exagération occasionnelle de parties importantes (tête ou membres) * Omission de certaines parties moins importantes * Changement de substituts (le bras ne sera plus fait d'une ligne, mais de deux) * Représentation complète du schéma corporel 	<ul style="list-style-type: none"> * Utilisation de la ligne de base * Multiplication de la ligne de base : <ul style="list-style-type: none"> - étagement - rabattement * Répartition des êtres et des objets les uns à côté des autres (juxtaposition) * Modification de la ligne de base (plans et élévations) * Transparence * Tableaux épisodiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Répétition des mêmes couleurs pour les mêmes formes * Changement de couleur pour représenter une nouvelle expérience émotionnelle * Conformité au réel (couleur objective)
POST-SCHÉMATISME (9 à 12 ans)	<p>Le personnage, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Attitude figée des personnages (absence d'action) 	<ul style="list-style-type: none"> * Diminution de l'aspect géométrique du personnage (schéma) * Apparition de schémas plus complexes menant à 	<p>la forme</p> <ul style="list-style-type: none"> * Apparition des vêtements et des détails qui caractérisent le personnage féminin ou

masculin	<ul style="list-style-type: none"> * Disparition de la ligne de base * Apparition des plans * Utilisation de toute la surface de la feuille * Superposition des formes * Début des proportions Ex. : l'emplacement des membres est plus juste * Apparition de la ligne d'horizon 	<ul style="list-style-type: none"> * Utilisation de couleurs subjectives et objectives. Ex. : un cheval bleu (subjective), un cheval brun (objective)
----------	--	--

STADE

SCHEMA

ESPACE

COULEUR

PSEUDO-RÉALISME
(12 à 14 ans)

Le personnage, par exemple :

- * Acquisition de la forme, disparition du schéma
- * Souci des proportions exactes
- * Présence de détails nombreux (bijoux, maquillage, chevelure)
- * Personnage en mouvement (présence des articulations)

* Utilisation des plans

* Diminution des objets selon les distances

* Présence de la ligne d'horizon (début de perspective)

* Traitement plus réaliste de l'ensemble et/ou du détail

* Utilisation de la couleur objective

* Modulation de la couleur :
- selon la lumière
- selon la distance

ÉVALUATION DE PLACEMENT

Stade graphique : _____

Date : _____

Nom : _____

Niveau : _____

Âge : _____

CARACTÉRISTIQUES	COMMENTAIRES
SCHÉMA, FORME	
ESPACE	
COULEUR	

GRILLE D'OBSERVATION

(évaluation formative)

EXERCICE DE BASE

L'exercice de base vise à amener l'élève à poser des actions spontanées et précises dans différentes techniques et à acquérir des notions de langage plastique (thème, organisation de l'espace, vocabulaire plastique, composition). L'enseignant peut donc vérifier si l'élève évolue dans ce sens.

TECHNIQUES	LANGAGE PLASTIQUE
<ul style="list-style-type: none">* A-t-il fait l'exercice de base?* A-t-il utilisé les moyens mis à sa disposition pour exécuter l'exercice de base (technique, procédé, matériau et outil)?* Peut-il transformer le(s) matériau(x) avec un contrôle propre à ses capacités motrices et au moyen de la technique proposée (actions spontanées et précises, outil, procédé)?<ul style="list-style-type: none">- poser des actions spontanées. Exemple : plier du papier, coller du papier;- manier un outil. Exemple : découper des bandes de papier avec une paire de ciseaux;- utiliser un procédé. Exemple : obtenir des formes en papier découpé.* Ses actions sont-elles naturelles et souples? Par exemple, calquer un dessin dans un livre serait un acte mécanique.* Dépasse-t-il l'exercice de base suggéré en explorant davantage les possibilités techniques?	<ul style="list-style-type: none">* Peut-il transformer le(s) matériau(x) avec un contrôle propre à ses capacités motrices et au moyen de la technique proposée (actions précises, outil, procédé)?<ul style="list-style-type: none">- schéma, forme : angulaire et arrondie, différentes dimensions;- espace : énumération, juxtaposition, répétition, alternance;- couleur : pure et composée, claire et foncée.* Dépasse-t-il l'exercice de base suggéré en explorant davantage les possibilités du langage plastique?

GRILLES D'OBSERVATION

(Évaluation formative)

RÉALISATION

La réalisation vise à amener l'élève à concrétiser son image à partir d'un thème, au moyen d'une technique (actions spontanées et précises, outil, matériau, procédé) et du langage plastique. L'enseignant qui a posé un problème réel en proposant un thème aux élèves doit s'attendre à recevoir des solutions différentes. Il y a autant de solutions qu'il y a de personnes dans sa classe. Toutes les solutions doivent être différentes les unes des autres si le problème a été bien posé.

THÈME	LANGAGE PLASTIQUE	TECHNIQUE (procédé, matériau, outil)
<ul style="list-style-type: none"> * A-t-il exécuté la réalisation? * Explicite-t-il le(s) thème(s) proposé(s)? * Quels sont les éléments représentés? Ex. : Maison, personnage, animal. . . * Est-ce que les éléments représentés se rapportent directement au thème? Sinon, quels sont les choix déclenchés par le(s) thème(s) proposé(s)? * Est-ce que la solution au thème proposé est personnelle? * Est-elle complète, incomplète ou absente? 	<ul style="list-style-type: none"> * Est-ce que ses schémas, ses formes sont personnels? * Est-ce qu'il a utilisé des schémas, des formes, l'espace et des couleurs d'une manière personnelle pour expliciter le thème proposé? * Est-ce que les schémas, les formes, leur organisation dans l'espace et les couleurs utilisées correspondent à l'idée qu'il se faisait à partir du thème? * A-t-il exploré diverses propriétés du schéma, de la forme, de l'espace et de la couleur pour concrétiser son image à partir du thème proposé? * A-t-il acquis des notions de langage plastique? <ul style="list-style-type: none"> - schéma, forme : angulaire ou arrondie - espace : énumération juxtaposition rythme - couleur : claire ou foncée 	<ul style="list-style-type: none"> * La technique est-elle complète ou incomplète? * A-t-il utilisé les moyens mis à sa disposition (technique, procédé, matériau, outil)? * A-t-il exploité la technique proposée (actions, outil, matériau, procédé) avec un contrôle propre à ses capacités motrices? * Ses actions sont-elles naturelles et souples? * A-t-il répété les actions qu'il a posées dans l' (les) exercice(s) de base précédent(s) pour expliciter le thème proposé? * A-t-il posé de nouvelles actions? * Est-ce que l'exécution a été interrompue et reprise?

GRILLE D'OBSERVATION

(évaluation formative)

HISTOIRE DE L'ART

Les activités du VOIR visent à amener l'élève à dégager des idées de son image, de celle de ses pairs et des artistes d'hier et d'aujourd'hui. Afin d'y parvenir, il devra être capable d'observer, d'éprouver des sensations en présence d'images visuelles, de les situer dans un contexte et de leur trouver une signification.

EST-CE QUE L'ÉLÈVE DÉGAGE DES IDÉES DE L'IMAGE VISUELLE AU MOYEN DE LA PAROLE DESCRIPTIVE?				
	OBSERVATION	SENSATIONS	CONTEXTE	SIGNIFICATION
Est-ce que l'élève parle ou nomme ou décrit ou raconte?	Schéma Forme Espace Couleur : * ensemble, * détail, * organisation, * action. Différences, sur le plan du schéma, de la forme, de l'espace et de la couleur, entre diverses images.	* Impressions laissées par les schémas, les formes, leur organisation dans l'espace et les couleurs. * Expériences vécues au contact de l'image. * Sensations visuelles faisant appel à d'autres sens. * Images suscitées à partir des formes qu'il voit.	- époque, temps (moment de la journée, aujourd'hui, autrefois); - lieu (autre pays, ailleurs, campagne, ville); - circonstances; - faits liés à l'image (histoire)	Thème

Lorsque l'enseignant amène les enfants à observer une oeuvre d'art, il donne des renseignements au sujet de cette oeuvre, s'il en possède.

GRILLES D'OBSERVATION

(évaluation sommative)

Cette grille a été préparée dans le but d'aider les enseignants à déterminer s'il y a une évolution dans la démarche de l'élève vers la réalisation de son image.

Elle renferme des points d'observation présentés sous forme de questions posées à l'enseignant. Celui-ci peut s'en inspirer pour noter les changements évolutifs ou régressifs qui se sont produits dans les exercices de base, les réalisations exécutées par les élèves et dans leur façon de lire les images, durant une période donnée.

L'enseignant doit faire cette évaluation plus d'une fois pendant l'année scolaire.

Remarque :

L'enseignant doit évaluer la démarche de chaque élève par rapport à lui-même.

L'évaluation sommative doit porter sur la réalisation d'une image visuelle. Le but de la réalisation est d'amener l'élève à répéter des actions comme modeler, peindre, dessiner et à utiliser les éléments du langage plastique comme le point, la ligne, la forme, la couleur, l'espace déjà explorés dans des exercices de base, pour concrétiser ce qu'il ressent au contact des êtres et de son environnement, à partir d'un thème donné. C'est en faisant beaucoup d'images visuelles qui s'enchaînent les unes aux autres que l'élève évolue graphiquement. Cette évolution peut se faire à l'intérieur d'un stade et dans le passage d'un stade à un autre.

Aussi, à la fin d'une période donnée, l'enseignant peut rassembler les réalisations de chaque élève pour vérifier s'il y a évolution à partir des images qu'il fait. Voici quelques questions que l'enseignant peut se poser lorsqu'il évalue les réalisations des élèves, en plus des questions contenues dans les grilles d'observation de l'évaluation de placement :

- * Dans quel stade graphique l'élève se situait-il au début de la période d'évaluation sommative?
- * Se situe-t-il toujours dans le même stade à ce moment-ci?
- * Si oui, y a-t-il des changements régressifs ou évolutifs dans le traitement du schéma, de la forme, de l'espace, de la couleur?
- * Sinon, à quel stade est-il arrivé?
- * Quels sont les changements observés au niveau du schéma, de la forme, de l'espace et de la couleur?
- * Quels sont les changements observés au niveau de l'utilisation des moyens techniques?

TABLEAU-SYNTHESE DE L'ÉVALUATION

MODE	RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT	MOYEN	OUTIL	ACTIVITÉ	MOMENT
PLACEMENT <u>Situer l'élève</u>	* Déterminer à quel stade graphique l'élève est arrivé.	Observations des comportements et de l'image visuelle	Grille d'observation	* Recueillir quelques réalisations exécutées en classe par chaque élève.	Au début de l'année
FORMATIVE <u>Suivre l'élève dans sa démarche d'apprentissage</u>	* Vérifier si l'élève fait l'apprentissage des techniques (actions, outils, procédés, matériaux) et acquiert des notions de langage plastique.	Observations des comportements et de l'image visuelle	Grille d'observation	* Exposer les réalisations exécutées en classe par tous les élèves, à chaque cours.	À chaque cours
	* Vérifier si l'élève utilise ses connaissances (sensations perçues au contact de son environnement, techniques, langage plastique) pour réaliser son image.	Observations des comportements et de l'image visuelle	Grille d'observation	* Recueillir toutes les réalisations des élèves, à chaque cours.	À chaque cours
	* Vérifier si l'élève acquiert la capacité de voir (nommer, décrire, raconter) son image, celle de ses pairs et des artistes d'hier et d'aujourd'hui.	Observations des comportements et de l'image visuelle et écoute de la parole descriptive	Grille d'observation		À chaque cours
SOMMATIVE <u>Situer l'élève dans sa démarche, à la fin d'une période donnée</u>	* Déterminer si l'élève a évolué graphiquement à l'intérieur d'un stade ou d'un stade à un autre.	Observations des comportements et de l'image visuelle	Grille d'observation		À la fin d'une période donnée

2.4 L'examen d'une oeuvre d'art

Les oeuvres d'art et les images visuelles jouent un rôle important dans les arts plastiques. Pour que l'examen d'une image visuelle soit une expérience enrichissante, il ne suffit pas d'y jeter un simple coup d'oeil et d'y réagir rapidement, sans trop de réflexion.

L'enseignant peut enrichir le sens que l'enfant retire d'une image visuelle en l'accompagnant dans son examen. Le processus⁶ que nous décrivons ici peut servir à l'examen de toute oeuvre d'art, y compris les produits de l'artisanat, des beaux-arts, des arts traditionnels ou des moyens de communication de masse, tant et aussi longtemps que l'on pose de bonnes questions à chacun des stades. Le processus peut être appliqué à tous les stades, si on comprend que l'enfant de six ans répondra selon son niveau de développement. Plus l'enfant participe à des discussions au sujet d'oeuvres d'art, plus ses réactions seront élaborées.

Examiner une oeuvre d'art implique une interaction entre le critique et l'oeuvre examinée. Si la plupart des oeuvres d'art sont immuables, l'interaction avec l'oeuvre varie d'une personne à l'autre, en raison du fait que les individus n'ont pas tous la même optique et ne font pas tous les mêmes associations. Parmi ces différences, notons l'optique culturelle unique de la personne, les associations qu'elle fait avec les éléments et les images de l'oeuvre, sa connaissance des arts plastiques en général, sa connaissance de l'artiste en question, etc.

Puisque l'interaction est personnelle et qu'elle varie d'un élève à l'autre, il doit régner en classe une atmosphère de confiance et de respect. On doit inciter l'élève à exprimer ses opinions personnelles en sachant que son point de vue enrichira l'expérience des autres élèves.

L'enseignant se souviendra que les personnes ne réagissent pas toutes de la même façon à une oeuvre d'art. On peut réagir de trois façons :

Sur le plan affectif - c'est-à-dire, les sentiments évoqués par l'oeuvre d'art;

Sur le plan associatif - c'est-à-dire, les associations que l'on établit avec l'oeuvre d'art ou les images dans l'oeuvre;

Sur le plan intellectuel - c'est-à-dire, les réactions que l'on a, après l'analyse spontanée et l'interprétation d'une oeuvre d'art.

⁶ Ce processus a été adapté à partir des sources suivantes : Anderson, 1988; Clark, 1960; Feldman, 1987; et Mahon Jones, 1986.

Ces trois types de réactions varient en intensité d'une personne à l'autre et selon l'oeuvre d'art examinée. Par exemple, quelqu'un pourrait réagir aussitôt à une oeuvre d'art sur le plan affectif, alors que quelqu'un d'autre pourrait réagir sur le plan intellectuel.

Sont énumérées et décrites ci-dessous les sept étapes que peut suivre un enseignant pour guider ses élèves dans l'examen d'oeuvres d'art. **Partager le processus d'examen-réaction en étapes ne reflète pas la réalité, car celui qui examine une oeuvre d'art fait des allers-retours; les étapes ne sont pas séparées les unes des autres, comme on pourrait le croire en lisant l'énumération ci-dessous.** Cependant, notre but n'est que d'offrir à l'enseignant un guide.

Les sept étapes dont nous parlons sont les suivantes :

- la préparation
- les premières impressions
- la description
- l'analyse
- l'interprétation
- la cueillette d'information
- la réflexion

Les élèves peuvent faire ce processus ou bien en un grand groupe, ou bien en de petits groupes. L'enseignant peut également installer une série de centres d'apprentissage, un pour chacune des sept étapes. À l'école primaire, l'enseignant peut initier progressivement l'enfant au concept de l'examen d'oeuvres d'art en se servant de ce processus pour examiner les illustrations dans les livres d'images.

Première étape : la préparation

D'une certaine façon, la préparation à l'examen d'oeuvres d'art est beaucoup plus l'occasion d'établir un climat propice à l'examen d'oeuvres que l'occasion de parler de l'oeuvre ou des oeuvres dont il est question. On doit faire en sorte que l'élève sente que sa contribution à l'examen de l'oeuvre comptera, que ses opinions sont valables et que les opinions et les points de vue des autres sont aussi respectés. C'est le temps de rappeler aux élèves que tout le monde ne perçoit pas une oeuvre d'art de la même façon. Notre optique culturelle et notre vécu influent sur nos réactions à une oeuvre d'art.

La plupart du temps, il est préférable de ne pas donner trop de renseignements concernant l'oeuvre à examiner. Trop d'informations peut influencer grandement sur les premières impressions de l'élève, ainsi que gêner la formulation d'idées dans les premiers stades de l'examen de l'oeuvre. Leur donner trop d'informations à ce stade serait comme leur lire les dernières pages d'un roman et revenir ensuite au premier chapitre.

L'examen d'oeuvres d'art est un processus de découverte. L'élève apprendra beaucoup à partir des oeuvres et découvrira des concepts qu'il pourra approfondir au moment opportun.

Deuxième étape : les premières impressions

En incluant cette étape, nous voulons offrir à l'élève l'occasion d'exprimer ou de noter ses premières impressions devant une oeuvre. Tout le monde a des premières impressions. Leur refuser cette occasion d'exprimer leurs réactions peut causer des frustrations.

Les premières impressions peuvent servir plus tard et ce, de deux façons : l'élève peut constater comment il a évolué au cours du processus d'examen d'une oeuvre d'art et il peut aussi tenter d'expliquer ses premières impressions par une étude ou une découverte plus poussée.

Il est important de faire comprendre à l'élève qu'il n'est ni nécessaire de changer d'avis, ni de justifier ses premières impressions. Certains élèves changeront d'impressions; d'autres, non. Il n'y a pas d'attentes fixes, ni d'un côté, ni de l'autre.

Vous pouvez interroger l'élève sur ses premières impressions en lui demandant : « Comment réagis-tu en présence de cette oeuvre? » Si l'élève a de la difficulté à répondre à cette question ou à une question semblable, demandez-lui les mots qui lui viennent à l'esprit.

Notez les impressions de l'élève sur des grandes feuilles, ou demandez-lui de les noter lui-même.

Et n'oubliez pas! Il n'y a jamais de mauvaise réponse!

Troisième étape : la description

Il faut voir cette étape comme celle de l'inventaire, un peu comme lorsqu'on fait l'inventaire d'un magasin. Vous devez dresser la liste de tout ce que les élèves voient dans l'oeuvre. L'important, ici, c'est de s'en tenir aux faits (p. ex. , « Je vois un cercle rouge. »). Il serait prématuré à ce stade de donner un sens aux observations. C'est pourquoi si l'élève semble se concentrer sur une image ou un élément, il faut l'inviter à revenir plus tard. Pour l'instant, il ne faut que dresser la liste des différents éléments observés.

Il serait peut-être utile de recommander à l'élève de s'en tenir à des descriptions simples. Il n'est pas nécessaire à ce stade de déterminer ce que le créateur a voulu faire ou comment le créateur a joué avec les éléments. Quelques exemples de descriptions types sont :

- un cercle rouge
- trois chiens bizarres
- beaucoup d'hachures croisées
- la toile est longue et étroite

Certaines oeuvres d'art exigent une interaction avec des sens autres que celui de la vue. Certaines oeuvres doivent être manipulées; d'autres font des bruits ou sont accompagnées d'une bande sonore; d'autres encore font appel à l'odorat [un panier en foin d'odeur (*sweetgrass*), p. ex.]. L'élève doit aussi noter toutes ces observations sensorielles.

Il ne faut pas passer trop de temps à l'étape de la description. Son objectif est limité; ce n'est qu'un moyen pour faire en sorte que les élèves fassent autant d'observations que possible avant de passer aux étapes de l'analyse et de l'interprétation.

Quatrième étape : l'analyse

À l'étape de l'analyse, l'élève tentera de voir ce que le créateur a fait pour provoquer certains effets souhaités. Il serait peut-être intéressant à ce stade de revenir aux premières impressions de l'élève. Par exemple, si l'élève a dit qu'un tableau était vif et joyeux, les éléments et les images dans l'oeuvre pourraient être étudiés afin de déterminer ce qui les rend vifs et joyeux. Peut-être est-ce l'objet du tableau? Par exemple, « L'artiste a fait ses ballons plus grands que les personnes et il leur a donné des couleurs éclatantes. » Ou peut-être est-ce la façon dont il a joué avec les éléments de l'oeuvre? Par exemple, « Il s'est servi de beaucoup de taches de peinture rouge et jaune. »

Pour que les élèves réfléchissent et s'expriment à ce stade, on peut leur poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui attire votre attention dans cette oeuvre?
- Voyez-vous des liens entre les choses que vous avez énumérées à l'étape de la description?
- Sur quel aspect de l'oeuvre l'artiste s'est-il le plus attardé?
- Quelles sont les qualités que vous voyez dans cette oeuvre? (p. ex., les écoulements de peinture, des lignes peu soignées et en désordre, des lignes très précises, des points ou des cercles qui ont l'air de tourner.)

Voyez ensuite si les élèves sont capables de résumer le thème ou l'idée centrale de l'oeuvre, ainsi que ses grandes qualités. Un exemple d'un résumé type serait :

« J'ai l'impression que l'artiste a voulu attirer notre attention sur les ballons, car il les a peints tellement grands. En se servant de taches de peinture rouge et jaune, il a égayé les personnages. Quant au reste du tableau, je le trouve joyeux aussi puisqu'il est si vif. »

S'il est vrai que les liens établis et les points de vue jouent un rôle dans l'analyse, il est important de ne considérer que les éléments que l'on trouve dans l'oeuvre. À cette étape, plutôt que de donner nos interprétations personnelles, on étudie ce que le créateur a fait.

S'il arrive que vos élèves se mettent à interpréter, (p. ex., « Je pense que le tableau représente les plaisirs de l'été »), demandez-leur de revenir à cette idée à la prochaine étape, et de se concentrer pour le moment sur ce que le créateur a fait concrètement avec les matériaux et les images.

Cinquième étape : l'interprétation

L'interprétation est l'étape où les points de vue, les associations et le vécu de l'élève sont confrontés aux éléments de l'oeuvre d'art. Plusieurs questions peuvent se poser à ce stade :

- Selon vous, quel est le thème ou le sujet de cette oeuvre?
- Selon vous, qu'est-ce qui a motivé le créateur?
- Que signifie l'oeuvre?
- Selon vous, comment le créateur voit-il le monde?

Les types de questions posées varient selon le genre d'image ou d'oeuvre étudiée. Par exemple, certains tableaux ne sont pas figuratifs, mais plutôt abstraits. Il ne serait peut-être pas pertinent de poser des questions sur le thème de ces oeuvres. Cependant, il est toujours possible de traiter les motivations du créateur, ainsi que le contenu de l'oeuvre.

Les produits de l'artisanat et les objets d'art traditionnels peuvent également être étudiés à l'étape de l'interprétation. Si l'interprétation thématique ne peut s'appliquer à ces objets, l'enseignant devrait néanmoins inciter l'élève à leur donner un sens personnel et à faire des associations.

L'élève peut exprimer ses interprétations par différents moyens : par le partage et la discussion en petits groupes, par la tenue d'un journal, par la poésie, par les activités de création artistique, etc. L'enseignant peut demander à l'élève à quelle chanson l'oeuvre lui fait penser, à quelle couleur, etc.

Comme à l'étape des « premières impressions », il n'y a pas de mauvaises réponses à l'étape de l'interprétation. Cependant, on devrait inciter l'élève à aller au-delà de l'association libre; l'interprétation personnelle évolue à mesure qu'une personne fait des liens entre ses associations et des éléments concrets dans l'oeuvre.

Sixième étape : la cueillette d'information

À cette étape, on doit encourager l'élève à se renseigner le plus possible sur l'oeuvre et son créateur. Ou bien l'enseignant peut fournir de l'information, ou bien l'élève peut se lancer dans un projet de recherche.

Les galeries d'art sont de bons endroits pour se renseigner au sujet de l'art et des artistes. Bon nombre de galeries d'art ont des catalogues sur les expositions, lesquels offrent des commentaires des artistes, des renseignements biographiques, ainsi que des critiques artistiques.

À cette étape, on peut avoir la visite en classe de certains invités qui renseigneront les élèves. S'il est possible d'organiser une telle chose, la visite en classe d'un artiste offre aux élèves une excellente occasion d'apprentissage.

Si les élèves étudient depuis un certain temps une oeuvre d'art traditionnelle, le moment serait opportun pour commencer des études interculturelles. Des renseignements concernant les dessins, le peuple, le symbolisme, etc. permettraient d'améliorer leur compréhension de l'oeuvre et de la culture dont elle relève. Les élèves seraient en mesure de partager différents points de vue culturels.

Septième étape : la réflexion

Cette étape peut être considérée comme celle de l'activité de réflexion. Invitez l'élève à revenir à ses premières impressions. Posez-lui les questions suivantes :

- Vos idées ou vos sentiments à l'égard de l'oeuvre ont-ils changé depuis vos premières impressions?
- Si oui, en quoi ont-ils changé?
- Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis?
- Sinon, êtes-vous maintenant en mesure d'expliquer vos premières impressions?

Vous pourriez demander à l'élève si l'oeuvre lui rappelle d'autres oeuvres qu'il aurait vues. A-t-il vu ou appris quelque chose dans l'oeuvre qu'il pourrait appliquer à ses propres oeuvres?

Sur ce, nous terminons cette partie sur l'examen des images visuelles et des oeuvres d'art. Si le processus décrit semble complexe au premier abord, l'enseignant et les élèves le maîtriseront dès qu'ils en connaîtront les étapes et qu'ils auront la possibilité de pratiquer chacune d'elles.

3. BIBLIOGRAPHIE ET OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- BEAULIEU, Denyse. *L'enfant vers l'art*, Éditions Autremont, Paris, 1993.
- CANTIN, Claudette, RICHARD, Danièle et TRUDEL, Thérèse. *Rudiments d'arts plastiques*, Centre éducatif et culturel, Montréal, 1990.
- CHALUMEAU, Jean-Luc. *La force de l'art*, Éd. Cercle d'Art, Paris, 1993.
- CHERNET, Carray. *Comprenez votre enfant par ses dessins*, Libre Expression, 1988.
- DUPONT, Rhéal. *Lire les images des enfants*, Éditions L'Image de l'Art, 1991.
- FONDATION D'ÉDUCATION DES PROVINCES ATLANTIQUES. Document de réflexion sur l'intégration des arts en milieu scolaire, 2001.
- GAILLOT, Bernard-André. *Arts plastiques, Éléments d'une didactique-critique*, Paris, PUF, 1997 (Collection L'éducateur).
- GIRARD, Francine. *Apprécier l'oeuvre d'art*, Les éditions de l'Homme, 1995.
- GOUREVITCH, Jean-Paul. *L'enfant dans l'image*, RETZ Éditions, Paris, 1987.
- GRAUER, Kit et IRWIN, Rita. *Readings in Canadian Art Education*, Boucherville, Canadian Society for Education through, Art, 1997.
- GUIDE PÉDAGOGIQUE, PRIMAIRE, ARTS PLASTIQUES, PREMIER ET SECOND CYCLE, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.
- JOURNAL OF AESTHETIC EDUCATION. *Cultural literacy and arts education*, V. 24, No. 1 - Spring, 1990.
- LAGOUTTE, Daniel (dir.). *Les arts plastiques : contenus, enjeux et finalités*. Paris, Éditions Armand Colin, 1990.
- LEMERISE, Suzanne, RICHARD, Monique (dir.). *Les arts plastiques à l'école*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1998.
- PAQUIN, Nicole. *De l'interprétation en arts visuels*, Éd. Triptyque, 1994.
- PROGRAMME D'ÉTUDES, PRIMAIRE, ART, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, février 1981.

REYT, Claude. *Les arts plastiques à l'école*, Paris, Éditions Armand Colin, 1998.